

Étranger mineur

Demande d'un : titre d'identité républicain (TIR)
 document de circulation (DCEM)

- Préfecture
 Sous-Préfecture

Date d'arrivée :
N° Dossier :

Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau Code Pénal.

A REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES ET A L'ENCRE NOIRE.

NB: - Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la préfecture ou sous-préfecture (1) de votre résidence, conformément aux textes en vigueur.

No	(Partie à remplir par le service émetteur)
	Code :
du	Observations documents manquants au dossier :
au	<input type="checkbox"/> Renouvellement <input type="checkbox"/> Création <input type="checkbox"/> Duplicata (ancien document perdu le : <input type="checkbox"/> Changement d'adresse <input type="checkbox"/> Autres modifications

MINEURBENEFICIAIRE :

NOM PATRONYMIQUE :

PRENOMS (3) :

sexe : M F Nationalité :

Né(e) le : Ville de naissance :

Dépt : Pays de naissance :

DOMICILE : N° RUE

N° d'appart' / Chez M. M^{me}

Code postal : [9] [1] [] [] [] [] COMMUNE : N° de tél. :

Je soussigné, DEMANDEUR, déclare sur l'honneur :

- exercer l'autorité parentale sur le mineur bénéficiaire en qualité de père, mère, tuteur (4);
- avoir reçu mandat pour effectuer cette demande (4) (5)

NOM PATRONYMIQUE :

NOM D'USAGE (2) de l'époux(se) de veuf(ve) autre nom d'usage (4)

PRENOMS (3) :

sexe : M F Nationalité :

Né(e) le : à

Dépt : Pays :

DOMICILE :

Code postal : [9] [1] [] [] [] [] COMMUNE : PAYS :

- identité de l'autre parent, à remplir obligatoirement pour le TIR (4) :
- du parent résident à l'étranger mandatant le demandeur, pour le DCEM (4)

NOM PATRONYMIQUE :

NOM D'USAGE (2) : de l'époux(se) de veuf(ve) autre nom d'usage (4)

PRENOMS (3) :

sexe : M F Nationalité :

Né(e) le : à :

Dépt : Pays :

DOMICILE :

Code postal : COMMUNE : PAYS :

certifie l'exactitude des déclarations ci-dessus.

Date, Signature du demandeur Signature de l'autre parent (1) (6) Date, Signature du bénéficiaire

Attention : Pour un voyage à l'étranger, le titre demandé doit être obligatoirement accompagné d'un document de voyage étranger (passeport ...).

- (1) Uniquement pour le Titre d'Identité Républicain.
- (2) Le "NOM D'USAGE" désigne le nom de l'époux(se), veuf(ve), nom de l'autre parent accolé au nom patronymique (nom de naissance). Cette indication n'est pas à fournir dans le cas où le requérant désire que le document soit établi à son seul nom patronymique (nom de naissance).
- (3) Les "PRENOMS" sont à inscrire dans l'ordre de l'état civil.
- (4) Cocher la case utile.
- (5) Uniquement pour le Document de circulation.
- (6) Signature du parent quand le demandeur n'a pas l'autorité parentale (DCEM).

Document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM)

Présence obligatoire du mineur

Prévoir 45 € en timbres fiscaux

Originaux et photocopies

Les documents doivent être en français ou traduits par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français

Merci de présenter les documents suivant l'ordre de la liste

- 1 - extrait d'acte de naissance avec la filiation de moins de 3 mois ou livret de famille.
- 2 - passeport où figure l'enfant ou attestation sécurisée du Consulat précisant sa nationalité. Si l'enfant est réfugié : acte de naissance de moins de 3 mois de l'OFPRA précisant sa nationalité.
- 3 - justificatifs de domicile :
 - ☞ location : contrat de bail ou dernière quittance de loyer + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe **de moins de 3 mois**
 - ☞ propriété : acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe **de moins de 3 mois**
 - ☞ hébergement par une personne privée : attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + contrat de bail ou dernière quittance de loyer ou acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe **de moins de 3 mois** de l'hébergeant
 - ☞ hébergement hôtelier : attestation de l'hôtelier de moins de 3 mois + facture du dernier mois
- 4- 2 photographies d'identité identiques et conformes (nom et prénom inscrits au dos)
- 5 - mineur scolarisé : certificat de scolarité de l'année en cours / Enfant non scolarisé : attestation de suivi de la PMI ou du médecin traitant
- 6 - titre de séjour en cours de validité (pas de récépissé de 1ère demande ni d'attestation de dépôt) ou carte nationale d'identité française ou européenne de l'un des parents
- 7 - si divorce ou séparation de corps : jugement définitif précisant l'exercice de l'autorité parentale

DCEM hors algérien et tunisien

- Enfant entré par regroupement familial (RF): attestation médicale de l'OFII
- Enfant entré avant 13 ans avec l'un de ses parents : certificats de scolarité depuis l'entrée en France et preuve de présence de l'un des parents depuis cette date.
- Enfant pris en charge ASE avant 16 ans : Ordonnance de placement
- Enfant entré avec un visa D « étude » : Passeport avec visa mineur scolarisé + tampon d'entrée en France
- Enfant d'un parent régulier avec l'une de ces cartes : CST vie privée et familiale, CR obtenue après RF, CR conjoint de réfugié ou apatride, CCT
- Enfant entré avec visa D : Passeport avec visa d'une durée > à 3 mois + tampon d'entrée en France
- Enfant communautaire ou assimilé vivant avec l'un de ses parents
- Enfant de réfugié, apatride ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire
- Enfant d'un français ou d'un communautaire

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES AU GUICHET

LES AGENTS DE GUICHET PEUVENT DEMANDER TOUTES PIECES SUPPLEMENTAIRES

DCEM pour enfant algérien

- Enfant entré par RF et vivant avec au moins un parent en séjour régulier : attestation médicale de l'OFII
- Enfant de plus de 6 ans et entré en France avant 10 ans : certificats de scolarité (mineur scolarisé) ou copie du carnet de santé (pour les enfants non scolarisés) sans discontinuité depuis au moins 6 ans
- Enfant entré avec visa D étude : Passeport avec visa mineur scolarisé + cachet d'entrée en France
- Enfant né en France et vivant avec au moins un parent en séjour régulier

DCEM pour enfant tunisien

- Enfant entré par RF avec un parent régulier
- Enfant dont parent entré par RF : attestation médicale de l'OFII
- Enfant entrée avant 10 ans : certificats de scolarité du mineur scolarisé ou attestation de la PMI (pour les enfants non scolarisés) depuis l'entrée jusqu'à ce jour sans discontinuité.

Renouvellement :

- toutes les pièces de 1 à 7
- la copie de l'ancien DCEM (l'original si le titre est périmé)
- la copie des certificats de scolarité depuis la délivrance du dernier DCEM

Duplicata :

- toutes les pièces de 1 à 7 + attestation de perte dûment complétée et signée par le parent

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES AU GUICHET
LES AGENTS DE GUICHET PEUVENT DEMANDER TOUTES PIECES SUPPLEMENTAIRES